

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Bourges, le 23 août 2017

## ORGANISATION DU RÉSEAU TERRITORIAL DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DU CHER

La direction départementale des Territoires (DDT) du Cher vous informe des modifications de ses implantations territoriales **à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017**.

Le réseau territorial est intégré à la nouvelle Mission accompagnement des territoires (MAT) de la DDT, et sera localisé sur deux sites :

- **Site de Bourges**  
6 place de la Pyrotechnie - CS 20001 - 18019 Bourges Cedex – Tél : 02.34.34.62.80,
- **Site de Saint-Amand-Montrond (changement d'adresse)**  
Maison de l'État - 12 rue de Juranville - CS 80119 - 18204 Saint-Amand-Montrond Cedex  
Tél : 02.36.78.40.80.

**Le site des Aix d'Angillon sera désormais fermé.**

En effet, la fusion de communautés de communes dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale au 1<sup>er</sup> janvier 2017 a impacté la mission d'application du droit des sols, assurée par la DDT, nécessitant une nouvelle organisation des implantations territoriales.

La DDT continuera d'accompagner toutes les collectivités du département du Cher sur l'ensemble de ses champs de compétences.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : <http://www.cher.gouv.fr/>  
(rubrique service de l'État > Agriculture, environnement, aménagement et logement > DDT)

La Préfète du Cher

### Contacts presse :

Bureau de la représentation de l'État et de la communication : 02 48 67 34 36 - [pref-communication@cher.gouv.fr](mailto:pref-communication@cher.gouv.fr)  
Préfecture du Cher - Place Marcel Plaisant - CS 60022 - 18020 BOURGES Cedex  
Tél : 02 48 67 18 18 - Fax : 02 48 67 34 44 - [www.cher.gouv.fr](http://www.cher.gouv.fr)



[@Prefet18](https://twitter.com/Prefet18)



Préfet du Cher